

# LA DÉMOGRAPHIE ET L'EMPLOI

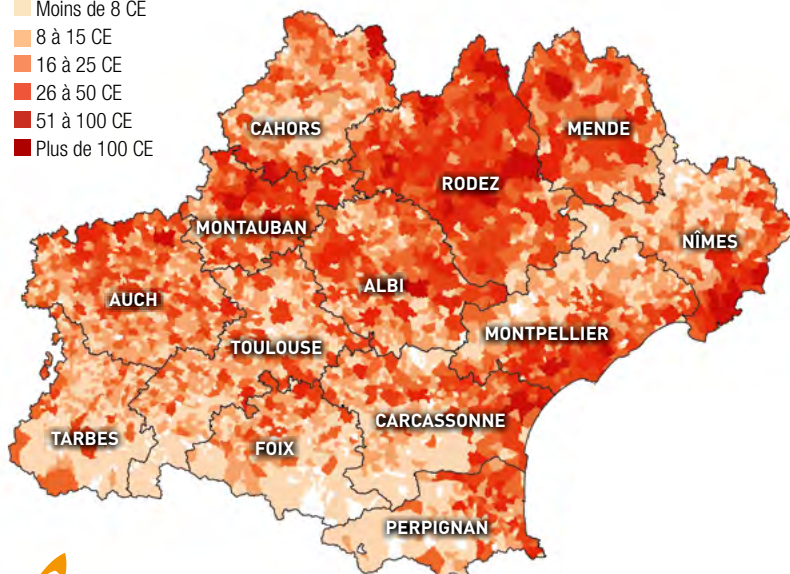
Le secteur agricole et agroalimentaire est un employeur majeur de la région : **près de 160 000 emplois en 2017** (cf. tableau p.5), dont plus de la moitié dans les exploitations agricoles. Le reste des emplois se répartit de manière équivalente entre les IAA et les services à l'agriculture, dont 1/4 dans les coopératives agricoles.

En 2016, environ **60 100 chefs d'exploitations, dont 28% de femmes**, et 15 500 cotisants solidaires dirigent les 65 400 exploitations agricoles d'Occitanie. La main-d'œuvre familiale reste très présente en comparaison avec la moyenne nationale et concerne encore 8% de la main-d'œuvre totale (FR : 6%). La région se caractérise également par la présence importante de salariés saisonniers qui représentent 57% de la main-d'œuvre salariée dans les exploitations (en UTA).

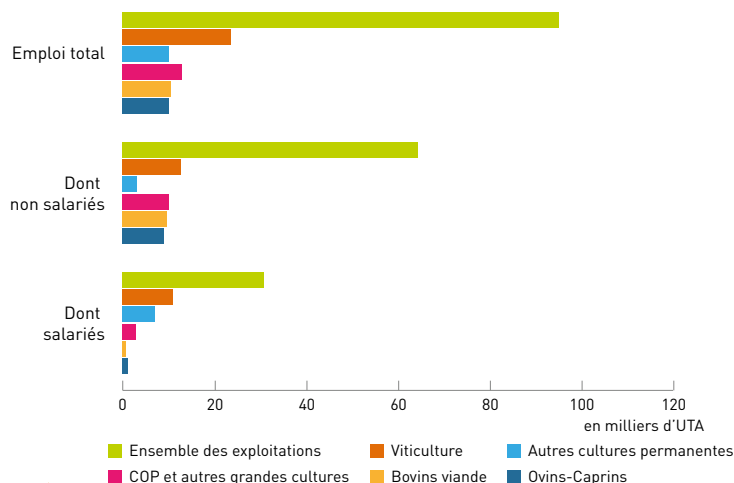
Malgré une tendance à la professionnalisation des systèmes agricoles en matière d'emploi, le **vieillessement global de la population agricole reste un problème majeur** pour les territoires de la région. La part des plus de 50 ans ne cesse d'augmenter, atteignant 55% des chefs d'exploitations en 2016 au détriment de la classe d'âge intermédiaire des 40-50 ans. Les chefs d'exploitation de moins de 40 ans se stabilisent autour de 20% depuis maintenant 5 ans. Si l'ensemble des productions est touché par le vieillissement, on remarque que les éleveurs spécialisés sont en moyenne plus jeunes que les cultivateurs et que les polyculteurs-éleveurs. En particulier, les élevages de petits herbivores (ovins, caprins) et ceux de granivores (porcs, volailles, palmipèdes et lapins) comptent une proportion de jeunes chefs d'exploitation supérieure à la moyenne régionale.

Nombre de chefs d'exploitation par commune en 2016 :

- Absence de CE
- Moins de 8 CE
- 8 à 15 CE
- 16 à 25 CE
- 26 à 50 CE
- 51 à 100 CE
- Plus de 100 CE



**NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION PAR COMMUNE EN 2016** (Source : MSA - traitement ODR/CRAO)



**RÉPARTITION DE LA MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE RÉGIONALE POUR LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DE PRODUCTION - ESTIMATION 2017 PAR OTEX** (Source : Agreste BAEA)

## LES CHIFFRES

**Nombre total d'emplois dans le secteur de la production agricole : 95 220**

(nombre d'UTA estimés en 2017)

*Dont chefs d'exploitation et coexploitants* **56 640**

*Dont autres actifs non salariés* **7 760**

*Dont salariés permanents* **13 110**

*Dont salariés saisonniers, occasionnels, ETA et CUMA* **17 710**

**Soit main d'œuvre permanente 81%**

(Sources : Agreste BAEA)

## FOCUS : LE STATUT DES CHEFS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES\*

(Source : MSA - traitement ODR/ CRAO)

En 2016, 80% des chefs d'exploitation d'Occitanie sont agriculteurs à titre exclusif, 8% à titre principal et 12% à titre secondaire. La proportion de double actifs (ATP+ATS) est légèrement supérieure dans la région par rapport à la moyenne française (16%). On constate notamment une proportion importante de double activité dans les départements des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne et du Gers alors que les départements plus spécialisés en élevage (Lozère, Aveyron, Lot) ont par contre une proportion d'ATE proche de la moyenne nationale voire supérieure. Ce phénomène est confirmé lorsqu'on observe la répartition des statuts selon les productions. En effet, les éleveurs sont très majoritairement ATE, en particulier les éleveurs laitiers (91% en bovin lait). Mais c'est également le cas des productions végétales

exigeantes en main d'œuvre comme le maraîchage ou l'arboriculture. Les productions ayant une proportion de doubles actifs importante sont les grandes cultures (32%) puis, dans une moindre mesure la viticulture, l'élevage de chevaux et l'élevage bovin viande.

La proportion de doubles actifs est légèrement plus importante parmi les installés (31%) et les départs (25%), laissant penser que la double activité est souvent mise en place dans des périodes de transition pour l'exploitant. Il est d'ailleurs intéressant de constater que la proportion d'ATS parmi les départs est en augmentation constante depuis 10 ans. En observant la part de doubles actifs selon les classes d'âge, on constate également que celle-ci augmente avec l'âge des exploitants de manière assez linéaire, atteignant 23% chez les plus âgés.

\*Parmi les cotisants non salariés, les chefs d'exploitation sont enregistrés auprès de la MSA selon 3 statuts différents : agriculteur à titre exclusif (ATE) ; à titre principal (ATP) ou à titre secondaire (ATS) selon la part de l'activité agricole dans leur activité professionnelle globale. Les agriculteurs ATP ou ATS ont donc une autre activité professionnelle générant un revenu complémentaire (ATP) ou principal (ATS).

PLUS D'INFOS sur

Chambre Régionale d'Agriculture :